

LIMOUSIN
HAUTE-VIENNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 7

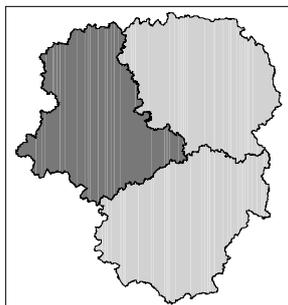
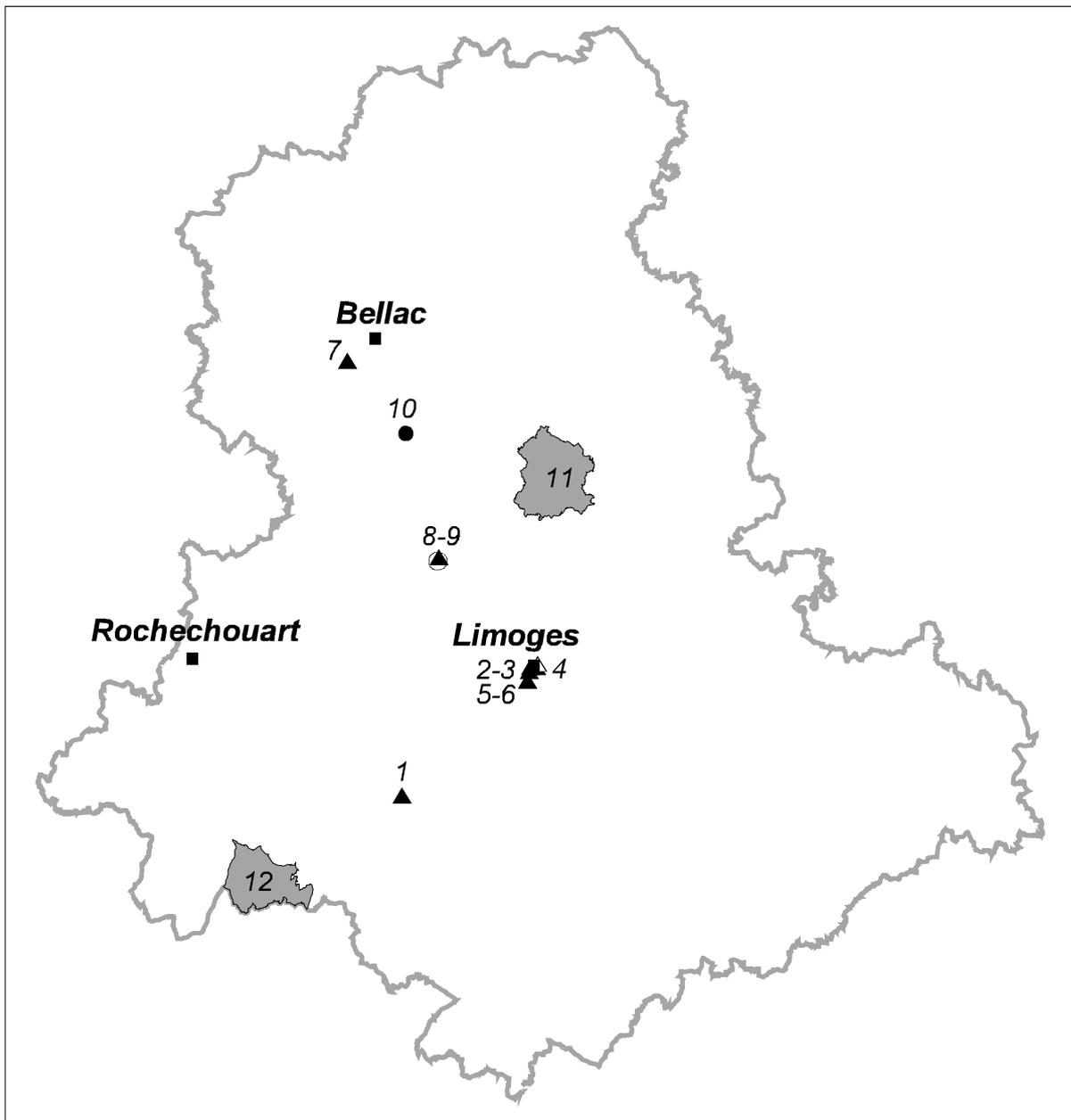
N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Epoque		Réf. carte
2722	Flavignac, lotissement de l'Abattoir	Jonathan Antenni-Teillon (INR)	OPD	20	GAL		1
2707	Limoges, 26 rue Ferdinand-Buisson	Adrien Montigny (INR)	OPD	19	GAL		2
2716	Limoges, Moulin-Martinet	Benoît Oliveau (INR)	OPD	19	GAL/ MA	▲	3
2718	Limoges, musée de l'Evêché (phase 2)	Cyrille Pironnet (INR)	SP	19	GAL/ MA	▲	4
2719	Limoges, 27-35 rue Pierre-Brossolette	Cyrille Pironnet (INR)	OPD				5
2723	Limoges, 8bis, 10, rue des Soeurs de la Rivière	Adrien Montigny (INR)	OPD	19	GAL		6
2396	Bellac, Peyrat-de-Bellac, Les Bois du Roi	Benoît Oliveau (INR)	OPD	15	FER		7
2748	Saint-Gence, la Gagnerie	Guy Lintz (BEN)	FP	15	FER	▲	8
2769	Saint-Gence, école maternelle	Christophe Maniquet (INR)	OPD	15	FER		9
2764	Vaulry, Le Repaire	Mélanie Mairecolas (BEN)	SD	25	MA		10
2733	Compreignac	Sylvain Louvet (BEN)	PRD				11
2734	Dournazac	Colette Puyhardy (BEN)	PRD				12
2743	prospection-inventaire des pierres tombales (9 cantons)	Manon Durier (BEN)	PRD				13

▲ : rapports non parvenus

● : opération non réalisée

Carte des opérations autorisées

2 0 0 7



Opérations autorisées

- ☆ Relevé d'art rupestre
- ▲ Diagnostic
- △ Fouille préventive
- Fouille programmée
- Sondage
- Prospection thématique
- Prospection diachronique
- ▨ Découverte fortuite
- ▩ Étude documentaire
- ▧ Projet collectif de recherche

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 7

Antiquité

FLAVIGNAC
Lotissement de l'Abattoir

Le diagnostic de l'Abattoir a délivré quelques éléments d'une occupation antique, laquelle se manifeste essentiellement par une dizaine de trous de poteaux localisés dans le sondage 21 et une fosse observée dans le sondage 29. En dehors de ces deux ensembles de structures, un parcellaire moderne se superpose à un parcellaire plus ancien dont la datation semble difficile.

L'intervention sur cette partie du territoire de Flavignac devait permettre d'observer des vestiges en relation avec la voie gallo-romaine et la *villa* découverte non loin du bourg. Les données acquises sont en rapport indirect avec ces éléments. Les structures retrouvées ne forment pas un ensemble structuré indépendant comme on aurait pu le penser et l'importance de Flavignac dans le paysage archéologique antique est ici manifestée par des structures légères et éparées qui servent probablement à l'aménagement du terroir.

L'occupation gallo-romaine est localisée dans deux zones bien précises. Tout d'abord l'ensemble de trous de poteaux est localisé dans le sondage 21 situé sur la parcelle 83. Les extensions de tranchée faites ont permis de trouver 11 structures de ce type. La fosse découverte dans le sondage 29 quant à elle contenait

du mobilier céramique. Les ouvertures effectuées n'ont pas permis de déceler d'autre fosse de ce type ou d'autre structure contemporaine. La recherche de structures associées à celle précédemment citée a été complétée par d'autres sondages de part et d'autre des sondages positifs. Cependant aucune donnée complémentaire n'a été délivrée.

Nous sommes en mesure de penser que l'ensemble de trous de poteaux, la fosse et probablement certains des fossés sont la manifestation de la mise en culture et de l'exploitation du terroir dès l'antiquité. Cependant, malgré une bonne conservation des structures, le mobilier est très dégradé par l'eau contenue dans le sous-sol et les niveaux archéologiques assez arasés par les labours contemporains.

Si nous avons pu déterminer au cours de ce diagnostic une densité assez faible des vestiges malgré une bonne conservation des structures, nous n'avons pas mis en évidence de réel élément structurant du paysage antique (ferme indigène, occupation ou structure agricole, etc.). L'information obtenue reste pertinente pour comprendre la gestion d'un territoire pendant la période gallo-romaine.

Jonathan Antenni-Teillon

Antiquité

LIMOGES
26, rue Ferdinand-Buisson

L'intervention au 26 rue Ferdinand-Buisson est liée à un projet de construction d'un immeuble d'habitation dépourvu de parking en sous-sol. Lors du démarrage du diagnostic, il a été constaté que le terrain avait déjà fait l'objet de terrassements à la suite de la destruction d'un bâtiment. Ces terrassements sont venus entailler les vestiges antiques. Le diagnostic a été réalisé du 26 au 30 novembre par deux agents de l'Inrap. Les terrassements ont été faits à l'aide d'une pelle mécanique à chenille de 13 tonnes.

L'emprise du chantier se trouve dans l'insula VIII-2, c'est-à-dire à proximité de la limite occidentale de la ville antique. Ce quartier de la cité d'Augustoritum reste relativement mal connu malgré plusieurs découvertes archéologiques dans les parcelles environnantes. Ces observations ont été réalisées lors d'interventions rapides ou concernant des surfaces restreintes.

Durant la période médiévale, le secteur du chantier se situe hors des deux pôles urbains médiévaux de

Limoges. Cette rue reprenant le tracé du *decumanus* antique est utilisée durant le Moyen Age. Les différents plans modernes de Limoges montrent une zone dépourvue de construction et occupée par des prés et des vignes.

Ce diagnostic a permis l'identification de vestiges antiques s'intégrant parfaitement dans la trame urbaine de la cité d'*Augustoritum*. Ils témoignent de la construction de bâtiment le long d'une voie durant la seconde moitié du I^{er} siècle. Cette occupation semble avoir perduré jusqu'au III^e siècle. Les terrassements réalisés par l'aménageur avant le diagnostic sont à quelques centimètres des niveaux d'occupation mais ont largement entaillé les niveaux de démolition et probablement les élévations des différents murs. Cet arrêt au dessus des niveaux de sols résulte du fait que ceux-ci se situent juste sous l'actuel niveau de la rue Ferdinand-Buisson qui sert de cote de réglage pour les futurs aménagements.

Les différentes structures observées ont été mises en place au cours du I^{er} siècle. De manière générale, il s'agit du *decumanus* VIII et d'un bâtiment se développant dans l'*insulae* VIII-2. Les deux sondages réalisés ont chacun permis d'appréhender l'un de ces aménagements. Le sondage 1 a principalement porté sur l'intérieur de l'*insulae* et le trottoir alors que le second sondage a concerné le trottoir et la voirie. Les vestiges observés diffèrent de ce qui a pu être observé jusqu'alors dans ce quartier qui semble tourné vers l'artisanat.

Le bâtiment qui a été identifié se développe au nord du *decumanus*. Plusieurs murs parallèles à cette voie ainsi que divers niveaux de sol et d'occupation ont été observés. Le mur de façade est une maçonnerie puissante de près de 1,20 m de large construite à l'aide de pierres granitiques liées par un mortier très abondant de couleur jaune. Seule l'arase de ce mur a pu être observée sur la largeur du sondage, elle présente une maçonnerie avec un litage régulier.

En retrait vers le nord, deux autres murs, parallèles au précédent mais présentant de nombreuses différences de mise en œuvre, correspondent à des divisions internes de ce bâtiment. Il s'agit de maçonneries plus modestes de 70 à 80 cm de large uniquement conservées en fondation.

Un mur perpendiculaire se développe vers le nord mais il semble avoir été totalement détruit et ne subsiste que sous la forme d'une tranchée de récupération. Ce mur se prolongeait hors de la parcelle concernée par le diagnostic.

Un sondage réalisé entre ces murs a permis d'atteindre le substrat et d'observer la stratigraphie de l'un des espaces identifiés. Ce sondage a montré l'existence de niveaux archéologiques sur environ 1,20 m d'épaisseur ayant livré du mobilier de la seconde moitié du I^{er} siècle. Ce sondage a également permis d'observer partiellement un aménagement correspondant à une structure de chauffe. Cet aménagement est constitué de deux *tegulae* disposées à plat et liées par un mortier de teinte jaune.

Au sud de la façade du bâtiment, un espace constitué de niveaux de sols superposés correspond au trottoir. Celui-ci est en partie occupé par un caniveau orienté nord-sud provenant du bâtiment. Ce caniveau allait se jeter dans celui qui sépare le trottoir du *decumanus*. Il s'agit d'un conduit de 30 cm de large et conservé sur une profondeur de 55 cm. Ces parois sont constituées de morceaux de *tegulae* liées par un mortier de chaux jaune orangé. Des *tegulae*, dont certaines comportent des traces de pattes d'animaux, posées à plat, en forment le fond.

L'extrémité sud de ce caniveau est aménagée de manière à diminuer sa hauteur et à ménager une sorte de siphon au niveau de sa jonction avec le collecteur longeant la voirie. Cet exutoire a été bouché lors d'une reprise de la paroi nord du collecteur entraînant l'abandon de ce caniveau secondaire.

Le bord du *decumanus* est marqué par la présence d'un caniveau bien conservé ainsi que par un ensemble de blocs pouvant correspondre à des éléments de support d'un portique. Ce caniveau a pu être totalement dégagé sur la largeur de deux mètres. Il s'agit d'un conduit soigneusement construit de 60 cm de large pour 70 cm de profondeur. La paroi sud est construite à l'aide de briques et de *tegulae* bien agencées et liées par un mortier jaune orange comprenant de nombreux nodules de chaux. Deux fragments de briques ont été installés en avant de ce parement face à un caniveau perpendiculaire provenant du nord. Il s'agit de briques destinées à renforcer ponctuellement la paroi du caniveau des eaux arrivant d'un axe d'écoulement différent. La paroi nord du caniveau présente un aspect nettement moins bien organisé en raison de l'emploi de tuiles et de pierres de dimensions variables ayant pour conséquence une irrégularité des assises. Cet aspect désorganisé est aussi le résultat d'un désaxement de cette paroi. Ce manque de soin résulte en fait d'une reprise de ce bord en raison de l'abandon de la conduite perpendiculaire et de la condamnation de son exutoire.

Plusieurs blocs d'arkhose sont disposés immédiatement au nord du caniveau. Si certains d'entre eux ont été déplacés pour être récupérés, un bloc est resté en place. Celui-ci présente une surface plane soigneusement taillée pouvant servir de support à un poteau à une galerie surmontant le trottoir.

La voirie antique, bien que partiellement détruite par un réseau d'adduction d'eau, a pu être observée. Ce niveau de circulation est constitué de matériaux hétérogènes provenant probablement de différentes recharges. Il présente un profil plan essentiellement constitué de pierres de petites dimensions et de fragments de tuiles et de briques. Un mobilier relativement abondant a été prélevé montrant une mise en place de ce niveau au courant du I^{er} siècle.

Sur le côté est du sondage, ce niveau de circulation présente une déclivité perpendiculaire à la voie. La disposition des différents matériaux constituant ce niveau montre clairement qu'il s'agit plus d'un affaïssement que d'un creusement. Cet aspect peut être lié

à la présence d'une cavité en sous-sol tel qu'un aqueduc souterrain traversant le *decumanus* à cet endroit.

Ces différents aménagements semblent être abandonnés au cours du III^e siècle comme l'indique le mobilier présent dans les niveaux de destruction et dans le comblement des caniveaux. Les niveaux de

démolition comportent une grande quantité d'enduits peints parfois présents sous forme de plaques relativement grandes. Deux maçonneries postérieures à cet abandon des bâtiments antiques et au déplacement partiel de l'axe de circulation du *decumanus* ont également été observées.

Adrien Montigny

LIMOGES

Moulin Martinet

notice non parvenue

LIMOGES

Musée municipal de l'Evêché (seconde phase de fouille)

Antiquité - Moyen Age



Vue générale de la fouille vers l'ouest

La fouille préventive réalisée dans le cadre de l'agrandissement du Musée municipal de l'Evêché s'est déroulée en deux phases. La première, menée sous la responsabilité de Chr. Maniquet, en 2004, concernait la cour des Bûchers et la cour d'honneur et une zone située le long de la rue de la Cathédrale, à l'emplacement de l'ancien square. La seconde phase, du

20 novembre 2006 au 16 mars 2007, a permis de parachever l'étude de la cour d'honneur et de la cour des Bûchers, tout en faisant le lien avec la cour des Ecuries.

L'intervention archéologique a permis de repérer dix phases d'occupation distinctes depuis le tout début de notre ère jusqu'à nos jours. Elle montre que cette zone

a fait l'objet d'installations et de replis momentanés à diverses périodes.

Etat 1 : 10 - 50 de notre ère : l'urbanisation du secteur

La deuxième campagne de fouille a confirmé qu'aucun niveau, ni aucune structure protohistorique n'était présente sur le site. Le fossé linéaire découvert en 2004, qui se calque sur le parcellaire antique, parallèlement aux voies cardinales connues, a été de nouveau appréhendé durant cette deuxième phase. L'hypothèse d'un *pomerium* a été évoquée pour ce fossé (fossé symbolique qui délimitait l'espace urbain, ou l'espace prévu initialement pour l'implantation de la nouvelle ville). Plus à l'ouest l'installation d'une voirie nord-sud a pu être mise en évidence, avec l'aménagement de murs de façade, de trottoirs et de petits fossés.

Etat 2 : II^e - début III^e siècle : les premières occupations légères

Si, dans un premier temps, le fossé situé en bordure orientale du site correspondait bien au *pomerium*, il est tout à fait possible qu'après son remblaiement, son emplacement ait été repris par une voie cardinale parallèle aux autres. Au II^e siècle et au début du III^e siècle, le secteur semble principalement occupé par des installations légères ayant laissé leur empreinte sous la forme de trous de poteaux et de solins de pierres. Malheureusement, les constructions et les creusements postérieurs les ont tellement perturbés qu'il est impossible d'en établir un plan ou d'attribuer une fonction à ces édifices. Par ailleurs, la mise en place de maçonnerie en bordure occidentale de la voie existante pourrait marquer la présence d'une

boutique. A l'ouest de la voie, le long de cette dernière, se dessine un premier bâtiment sur solin de pierre.

Etat 3 : III^e siècle de notre ère

Alors que la fouille de 2004 n'avait laissé entrevoir qu'une occupation avec des installations légères certainement tournée vers l'artisanat, la fouille de 2006-2007 a permis de mettre en évidence la mise en place des premiers bâtiments maçonnés d'envergure sur le site dès le III^e siècle. Un premier bâtiment rectangulaire fait son apparition à l'est. Etant donné la disparition totale des niveaux liés à cet édifice, il est difficile de lui attribuer une fonction.

Plus au nord, un second bâtiment maçonné est construit à la même période. L'édifice est bordé au sud par des caniveaux. Les maçonneries dégagées délimitent plusieurs espaces : quatre à cinq pièces peuvent ainsi être distinguées. Sans doute s'agit-il d'une *domus* installée le long de la voie.

Dans la cour des Ecuries, à l'ouest de la voirie, le long de cette dernière, est édifié un troisième important bâtiment maçonné, bordé par un caniveau à l'est. L'espace y est partagé en trois salles distinctes.

Etat 4 : IV^e - VI^e siècle de notre ère : un espace thermal associé à la *domus*

Il semble qu'à partir du IV^e siècle, la *domus* identifiée au nord ait progressivement annexé les espaces situés au sud, pour se doter de salles chauffées étudiées en 2004. C'est peut-être à la même période ou un peu plus tard, que l'espace évoqué ci-dessus va être étendu vers l'ouest et le sud-ouest.



Vue générale de la fouille vers le sud avec les caves médiévales au premier plan



Vue du fossé médiéval avec bâtiment semi-encavé installé dans son comblement

Au cours des V^e et VI^e siècles, des remaniements plus ou moins importants ont été réalisés au sein du bâtiment doté au sud de salles chauffées.

Etat 5 : VII^e-VIII^e siècle : installation du groupe épiscopal

C'est vraisemblablement à partir du VII^e siècle, une fois les salles chauffées détruites et remblayées que de nouveaux édifices pouvant être interprétés comme des bâtiments appartenant au groupe épiscopal vont s'implanter sur le secteur qui nous concerne. Beaucoup plus sommaire, le type de construction n'est plus le même. Les diverses maçonneries de cette période emploient systématiquement des éléments prélevés sur des édifices gallo-romains. Les bâtiments mis au jour semblent posséder un niveau enterré ou semi-enterré.

Un premier bâtiment imposant, orienté est-ouest a été mis au jour au nord de la cour d'honneur. Seule sa partie méridionale a été dégagée sur l'emprise de la fouille. Sept salles ont pu être identifiées. L'une d'elles était visiblement chauffée. Au sud de la cour d'honneur, un second bâtiment quadrangulaire de taille plus modeste a été identifié.

Parallèlement plus à l'ouest, l'ancienne voie est rétrécie avec la construction du nouveau mur mitoyen occidental qui limite les nouveaux bâtiments épiscopaux. Dans le secteur de la cour des Ecuries, l'ancien bâtiment antique est abandonné et certainement détruit. Une aire de stockage y fait son apparition et se pérennise à l'état suivant.

Etat 6 : IX^e-X^e siècle : une activité de stockage

La période des IX^e et X^e siècles est principalement caractérisée par des silos à grains et des fosses de stockage. L'ensemble de ces fosses ne présente aucune organisation spatiale cohérente. Aucun bâtiment n'a pu être mis en relation directe avec ces creusements. On assiste donc vraisemblablement à un abandon temporaire de cette zone à cette période

Etat 7 : XI^e-XII^e siècle : le réaménagement de l'espace avec le creusement d'un important fossé

C'est peut-être au moment où l'on décide d'édifier la première cathédrale, au XI^e siècle, qu'un vaste fossé a été creusé autour du Puy Saint-Etienne et de la Cité. Découvert durant la fouille de 2004, le long de la rue de la cathédrale, il a été étudié de manière plus exhaustive en 2006-2007 dans la partie occidentale de la cour des Ecuries. Il semblerait avoir subi un recusement et peut-être un réajustement de son axe après une première phase de comblement due à des successions de colluvionnements parfois massifs. Il présenterait des caractères communs avec le fossé cernant la motte vicomtale dans l'autre pôle urbain que constituait le Château.

Etat 8 : XIII^e-XIV^e siècle : le palais épiscopal du XIII^e siècle et les caves

Un gros contrefort ancien, situé sous le pavillon oriental du palais épiscopal du XVIII^e siècle, lui servait de fondation. Le recalage de cette maçonnerie sur les plans anciens permet d'affirmer qu'il s'agit de l'angle sud-ouest du palais épiscopal du XIII^e siècle.

Par ailleurs, cinq caves sont reconnues dont certaines étudiées en partie lors de la fouille de 2004. La fouille de 2006-2007 permet d'affirmer que celles-ci ne forment pas un réseau unique mais des caves indépendantes les unes des autres. Certaines d'entre elles présentent des structures de stockage où d'aménagements liés au levage creusés dans les parois.

C'est à cette période qu'est construit un vaste bâtiment dans le comblement du fossé. Cet édifice conserve une vaste pièce semi enterrée, remarquablement bien conservée sur toute son élévation. Les corbeaux de soutènement du niveau supérieur y sont pratiquement tous visibles, ainsi que deux ouvertures donnant accès vers l'ouest, et un escalier maçonné permettant d'accéder au niveau supérieur. Ce dernier abrite un placard aménagé dans l'épaisseur de la maçonnerie. En outre, deux latrines aménagées l'une contre l'autre ont révélé un important mobilier céramique daté des XIV^e-XV^e siècles.

Etat 9 : XVI^e - XVII^e siècle : le palais de Jean de Langeac

En 2004, plusieurs maçonneries se distinguant par leurs dimensions et par un mortier blanc extrêmement

compact, dessinaient l'extrémité nord d'un bâtiment orienté nord-sud fondé très profondément. Les murs dégagés pourraient appartenir au palais de Jean de Langeac. Le bâtiment fouillé en 2004 semblait en effet s'aligner sur l'une des ailes en retour d'équerre de ce palais. En 2006-2007, des maçonneries correspondraient vraisemblablement à l'extrémité nord de l'aile du palais épiscopal de Jean de Langeac

Etat 10 : XVIII^e-XX^e siècle

Le dixième et ultime état correspond à l'édification du dernier palais épiscopal et des édifices contemporains. Sur le site, un caniveau, certainement construit au même moment que le palais épiscopal permet de récupérer les eaux de pluie ou les eaux usées du pavillon oriental pour les déverser dans un vaste puisard parementé, situé sous la cour d'Honneur.

La seconde phase de la fouille du site archéologique du Musée municipal de l'Evêché est donc d'un intérêt majeur pour la compréhension de l'évolution de ce quartier depuis la période antique.

Cyrille Pironnet



Salle chauffée du palais épiscopal VII^e-XIII^e s.

LIMOGES

27-35 rue Pierre-Brossolette

Le projet de cession de parcelles situées au 27 à 35 rue Pierre-Brossolette a motivé un diagnostic archéologique. Ce diagnostic réalisé en juin 2007 concerne une emprise de 5 073 m². Le projet s'inscrit dans une zone où peu d'interventions archéologiques ont été menées, en périphérie occidentale de la ville antique.

Cinq tranchées furent réalisées. Seules quelques structures isolées ont été repérées, sans pouvoir leur

attribuer de fonction et de datation. Seuls des remblais liés à l'activité porcelainière et un mur sont datables d'une période récente. La présence d'un paléosol pourrait être envisagée mais non certifiée. Le diagnostic n'a pas mis en évidence de site archéologique.

Cyrille Pironnet

Antiquité

LIMOGES

8 bis et 10 rue des Sœurs-de-la-Rivière

L'intervention aux 8 bis et 10 rue des Sœurs-de-la-Rivière est liée à un projet de construction d'un immeuble comportant un parking en sous-sol. Le quartier où se situe ce projet, bien que très proche de l'actuel centre ville de Limoges, présente encore de nombreux espaces libres de constructions ou couverts de grands entrepôts souvent vétustes. Cette urbanisation relativement peu dense a pour conséquence une bonne conservation de vestiges archéologiques. Deux diagnostics successifs réalisés en 2003 (BSR 2003) et en 2004 (BSR 2004) et une fouille effectuée en 2005 (BSR 2005) sur la parcelle voisine ont montré la sensibilité archéologique des abords immédiats du terrain concerné par ce projet de construction.

Ce nouveau diagnostic a été réalisé du 19 au 23 novembre par deux agents de l'INRAP. Les terrassements ont été faits à l'aide d'une pelle mécanique à chenilles de 13 tonnes entre des garages occupant en grande partie l'emprise du projet.

L'emprise du chantier se trouve dans l'*insula* IV-8, c'est-à-dire à proximité du centre urbain d'Augustoritum, non loin du forum et des thermes. Elle se situe en effet non loin du *decumanus* issu du pont Saint-Martial jouxtant le forum, les thermes, le théâtre et des demeures luxueuses dont la maison des "Nones de Mars". L'emprise du chantier n'est séparée de cette dernière demeure que par l'*insula* IV-7 où plusieurs pavements de mosaïque ont été observés.

Cette emprise se situe hors des deux pôles urbains médiévaux de Limoges, à proximité d'un chemin (J. Denis, La redistribution de la voirie péri-urbaine à Limoges entre les IV^e et XIII^e siècles, *Travaux d'Archéologie Limousine*, t. 26, p. 129 à 39, 2006) non daté qui relierait l'ancien *cardo maximus* venant du pont Saint-Martial à l'entrée occidentale de la cité. Plusieurs édifices religieux sont présents sur ce bord du vallon de l'Enjoumar. Les plus proches de l'emprise du chantier sont Saint-Michel de Pistorie et l'église plus tardive de Sainte-Marie.

L'emplacement du chantier semble être occupé par des jardins et par des vignes au moins à partir du XIV^e siècle. Dès 1370, plusieurs textes mentionnent en effet des vignes le long du "chemin dudit Saint-Michel à la Vienne" ou du "chemin vicinal par lequel on va du cimetière de laditte église à la Vienne". Ce fait est corroboré, pour les siècles suivants, par différents plans anciens de Limoges.

Durant la période moderne, la ville se développe principalement dans le secteur compris entre les noyaux urbains issus de la période médiévale. Le quartier concerné par cette opération archéologique ne semble guère évoluer. L'un des seuls faits notables est l'installation de la communauté éponyme, mal connue, des Sœurs de la Rivière.

Les différents vestiges archéologiques repérés lors de ce diagnostic, ainsi que les données issues d'interventions limitrophes, permettent d'identifier plusieurs périodes d'occupation et diverses problématiques. La phase la plus ancienne observée correspond à la période antique et se caractérise par la présence d'une voie et de constructions dans l'*insula* qu'elle borde. Dans la tranchée d'évaluation, les vestiges de bâtiments sont en partie arasés à un niveau inférieur à leurs niveaux de sols. La présence de mobilier de la première moitié du I^{er} siècle semble attester une occupation précoce. La partie occidentale de l'emprise est en grande partie occupée par le *cardo* 8 et son trottoir. Durant le Moyen Age, cette voie est partiellement utilisée pour relier le pont Saint-Martial à la Cité. Cette utilisation perdure probablement jusqu'au XIX^e siècle, moment où une partie de cet axe est encore clairement lisible dans le parcellaire environnant.

Les vestiges des bâtiments antiques sont recoupés par différents creusements dont certains sont de période antique. Le principal d'entre eux, un puissant fossé de 6 m de large, est plus difficilement datable. Les différentes informations le concernant permettent d'envisager sa mise en place et son utilisation à la fin de la période gallo-romaine ou au tout début du

Moyen Age. Avec toute la prudence qu'il convient de garder en raison de l'aspect très limité des observations réalisées durant le diagnostic, il s'agit d'un creusement de grandes dimensions qui semble se prolonger vers le nord-est. Si de nombreuses hypothèses sont possibles, sa fonction reste pour le moment énigmatique car aucun autre vestige connu dans ce secteur de la ville ne permet d'interpréter la présence d'un tel fossé. Les différents plans anciens de Limoges ainsi que les archives mentionnent à cet endroit l'existence d'un chemin allant à l'église Saint-Michel de Pistorie. Il est difficilement imaginable qu'un tel creusement ait été réalisé pour la mise en place d'un chemin mais il est plus probable que ce dernier se soit installé dans un fossé partiellement comblé où, tout au moins, qu'il en ait repris le tracé.

Concernant la période médiévale, la présence de fosses, ou de silos, correspond à des observations

récurrentes à Limoges. Ces structures, qu'il est souvent difficile de relier à un habitat, posent de nombreuses questions quant à leur présence. La parcelle voisine avait également livré un ensemble de structures semblables dont l'utilisation semble s'être étalée du IX^e au XIV^e siècle. Pour cette période, l'une des principales questions correspond à la localisation de la limite méridionale de la nécropole partiellement fouillée sur la parcelle voisine. Si elle ne semble pas se prolonger jusqu'à la tranchée d'évaluation, sa limite doit se trouver à proximité immédiate dans une bande de terrain de moins de vingt mètres de large.

Différents aménagements modernes et contemporains correspondant à des murs et des galetages de pierres ont également été observés.

Adrien Montigny

BELLAC, PEYRAT-DE-BELLAC

Les Bois du Roi

notice non parvenue

SAINT-GENCE

La Gagnerie

Protohistoire - Antiquité



Le carrefour

Depuis le siècle dernier, divers auteurs ont décrit la petite enceinte gauloise de Saint-Gence située à l'ouest du bourg et ont mentionné régulièrement la découverte d'amphores italiques et de céramiques gauloises.

En 1998 et 1999, la fouille au lieu-dit *le Pâtureau* a permis de reconnaître la partie occidentale d'une

agglomération gauloise située entre l'enceinte et le bourg. De 2000 à 2002, l'exploration de la parcelle située à l'est du cimetière, a mis en évidence la limite est de l'agglomération gauloise. Elle a également attesté la présence de constructions gallo-romaines sur la parcelle. La fouille a aussi révélé plusieurs batteries de silos du haut Moyen Âge avec une occupation qui s'est poursuivie jusqu'au XVI^e ou XVII^e s. (voir bilans scientifiques du S.R.A. Limousin des années 1998 à 2002).

La fouille commencée en 2003 dans la parcelle de la Gagnerie, à l'ouest du cimetière, s'est achevée cette année. Au cours de ces 5 années, plus de 1 000 structures ont été fouillées sur une surface de 2 300 m². La campagne 2007 a porté sur trois secteurs dont la fouille n'était pas achevée : le premier

au nord est de la parcelle, le deuxième au sud-ouest et le troisième au nord-ouest.

Les trous de poteaux

Une trentaine de trous de poteaux est apparue au sud-ouest de la parcelle, la majorité avec les traces d'un fantôme. Malheureusement situés dans la partie haute de la parcelle fortement arasée par les travaux agri-



Premier état de la voie ouest

coles, ils ne subsistent que sur quelques centimètres de profondeur et beaucoup d'entre eux ont probablement disparu. Il est par conséquent impossible de restituer le moindre plan de bâtiment. Leur diamètre, souvent compris entre 0,60 et 1 m, permet de les classer dans la catégorie des grands trous de poteaux qui appartiennent à des structures laténiennes.

Les puits

Comme sur le site du Pâtureau, le nombre de puits est important : 26 sont identifiés à la Gagnerie dont quinze ont été fouillés intégralement et 11 partiellement. En 2007, sept nouveaux puits sont apparus dont deux fouillés intégralement.

Le puits 492, au sud ouest de la parcelle, proche de trois puits augustéens fouillés en 2006, possède un comblement antérieur à la Conquête. Il présente une ouverture circulaire de 2,90 m de diamètre, puis il se rétrécit progressivement et devient quadrangulaire à 1,30 m de profondeur. Ses parois deviennent alors verticales avec des côtés qui mesurent 1,80 m sur 1,50 m. Jusqu'à présent, aucun puits ne possédait une section aussi importante. Sa profondeur atteint 4,50 m.

L'autre puits, situé au nord-est de la parcelle présente, sur toute sa hauteur, une section quadrangulaire de 1 m de côté à l'ouverture qui se réduit à 0,70 m à sa partie la plus étroite puis s'élargit légèrement à la base située à 4,10 m de profondeur. A proximité, trois autres puits n'ont été fouillés que dans leur partie supérieure. Deux sont comblés à la période augustéenne, le dernier à la période gallo-romaine. L'un des puits augustéen possède, à chaque angle, un trou de poteau appartenant à la margelle.

Deux autres, situés à proximité de la voie est-ouest, au nord ouest de la parcelle, n'ont été fouillés que partiellement. L'un d'eux n'est pas daté, l'autre renfermait un peu de mobilier gallo-romain dont un fragment de céramique sigillée (Bol 37 du Centre de la Gaule).

La datation des comblements a permis de voir que les puits se répartissent sur une longue période et n'ont pas tous fonctionné simultanément. Le comblement des quatre plus anciens peut se situer vers la fin du II^e s. av. J.-C. Trois autres sont comblés plus tardivement, quelques années avant la Conquête, peut-être lors de la première phase d'abandon de l'agglomération. Le mobilier inclut des amphores Dressel I A tardives et de rares lèvres qui appartiennent plutôt à des formes Dressel I B. Six puits incluent du mobilier augustéen en quantité sans aucun élément plus récent. Leur comblement peut coïncider avec l'abandon de l'agglomération.

Cinq autres datent de l'époque romaine. L'un d'entre eux a probablement fonctionné durant le Haut-Empire puis a été comblé dans le courant du III^e siècle. Un autre a été creusé après le comblement du précédent et son abandon n'est pas intervenu avant le milieu du IV^e s.

Ces observations permettent une approche typo-chronologique de ces structures. L'ouverture des plus anciens, de plan carré, possède des dimensions de l'ordre du mètre, sans évasement des parois vers le haut. On ne dispose d'aucune indication sur la margelle qui pouvait être en matériaux périssables.

Plus tard, certains puits possèdent un sommet en entonnoir. La partie évasée peut mesurer 3 m de diamètre à l'ouverture sur une profondeur supérieure à 1 m mais qui peut atteindre le double. Un coffrage en bois, probablement prolongé par la margelle, retient la terre utilisée pour combler la partie évasée. Cette technique se retrouve à l'époque augustéenne. Dans le puits 141 par exemple, le cuvelage repose sur un cadre horizontal de poutres encastrées dans la paroi à 1,60 m de profondeur. D'autres fois, seul un décaissement aux parois verticales, peu profond et à fond plat, permet d'asseoir la margelle. Elle est parfois en bois, maintenue par des poteaux d'angle ou en pierres.

Le puits du haut Empire possède également un plan carré avec une partie supérieure en entonnoir. La fouille n'a fourni aucune information sur le coffrage et la margelle. Le puits du Bas-Empire, de plan circulaire, était bâti sur la plus grande partie de sa hauteur avec des pierres plates incluant des moellons de petit appareil récupérés sur le site.

Ce nombre élevé pourrait laisser croire qu'ils avaient une autre utilisation que l'approvisionnement en eau mais la fouille montre que les puits du Pâtureau comme ceux fouillés intégralement à la Gagnerie ne semblent pas avoir eu d'autre usage.

Les fosses

La fouille de nombreuses fosses permet de distinguer deux grandes catégories : de grandes fosses aux parois généralement verticales et des fosses aux dimensions plus modestes.

Beaucoup de grandes fosses ne contenaient pas ou peu de mobilier. Toutefois, une fosse fouillée cette année présente 10 US, certaines riches en amphores Dr. 1A. Cette fosse à fond plat et parois verticales, profonde de 0,90 m, large de 2 m, était recouverte par le sol d'une maison construite après son comblement. Il en est de même d'une autre fosse dans laquelle était conservée une couche de tessons d'amphore correspondant à un radier. Dans les deux cas, la conservation du sol résulte d'un affaissement dû au tassement du remplissage de la fosse.

La voirie

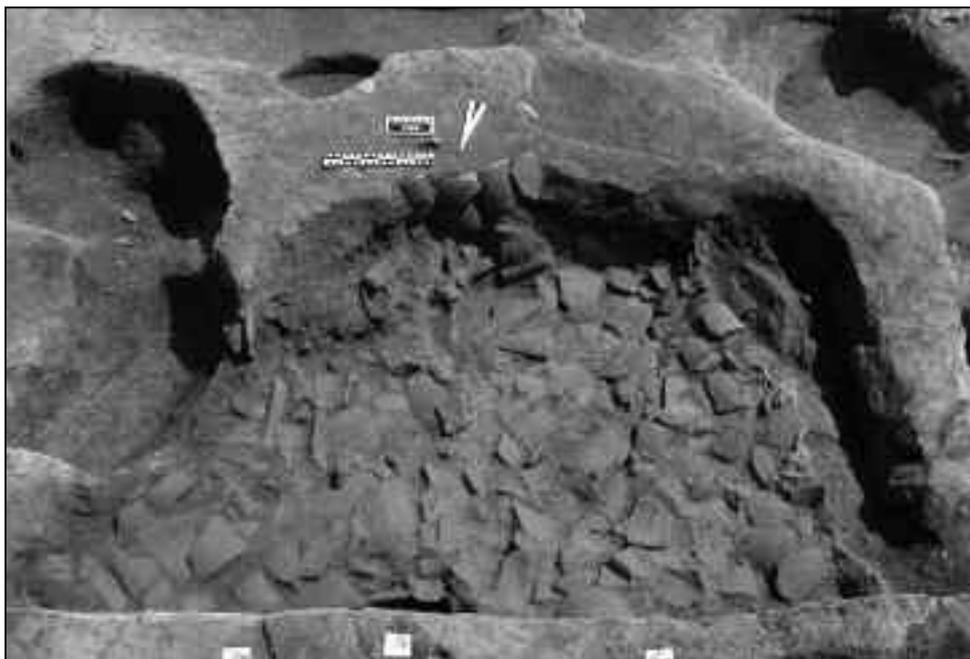
Cette année, la poursuite du sondage ouvert en 2006 sur la voie nord-sud confirme l'organisation et la chronologie observées les années précédentes. Deux fossés bordaient la chaussée encaissée, large de 5 mètres. Toutefois le fossé ouest, relativement modeste auparavant, devient plus large et plus conséquent. Peu de temps avant son abandon, elle avait fait l'objet d'une recharge de grosses pierres directement déposées sur la chape initiale constituée de petites pierres.

Cette année la chronologie de la route se dirigeant vers l'ouest a été confirmée par l'étude du carrefour. Bordée de fossés et d'une largeur de 4 à 5 m, elle est presque perpendiculaire à la route nord-sud et, comme elle, a été créée après la Conquête. Elle présente un premier niveau de circulation constitué de petites pierres associées à des tessons d'amphore très érodés et une recharge avec des pierres plus grosses. Sur la partie étudiée, son assise n'a toutefois pas été recrusée et la couche de grosses pierres n'est conservée qu'à proximité du carrefour. Le raccordement du fossé ouest de la route nord-sud avec le fossé sud de la route qui se dirige vers l'ouest montre un dispositif particulier. En effet aucun aménagement ne permet l'écoulement de l'eau vers le nord (pente naturelle du terrain). Les deux fossés se rejoignent bien à l'angle du carrefour. A cet endroit le fossé de la route nord-sud devient très profond (1,10 m) et il est associé à une structure perpendiculaire et rectangulaire de 2,20 m de long et 0,85 m de large. Cet aménagement, peut-être complété par un plancher en bois, pouvait servir à puiser l'eau de pluie accumulée à cet endroit.

L'organisation spatiale

Sur la parcelle totalement fouillée, la présence de groupements de structures (îlots) et une orientation privilégiée de celles-ci révèle une structuration de l'espace. Trois îlots se dessinent, l'un au nord-est, l'autre au sud-est de la fouille, séparés par une bande de 7 à 8 mètres, vierge de structures. Le troisième, moins évident en raison de l'arasement apparaît à l'ouest. De plus, il est recoupé par la route.

Dans chaque îlot, l'orientation des structures change en fonction des époques. Les lignes directrices s'observent sur les structures allongées, souvent de grandes fosses, et sur les côtés des puits quadrangulaires. Durant les phases anciennes, l'orientation se situe autour de 50° avec des différences de quelques degrés d'un îlot à l'autre. En revanche, après la Conquête, toutes les structures s'organisent en suivant une orientation voisine de 60°.



Radier de sol conservé dans la partie supérieure d'une fosse

Le mobilier

Le mobilier recueilli cette année comprend moins de 30 000 tessons d'amphore et de céramique et aucune amphore complète n'a été mise au jour. Parmi les petits objets, peu de pièces remarquables : quelques monnaies érodées, une lampe Ricci 2.

La chronologie

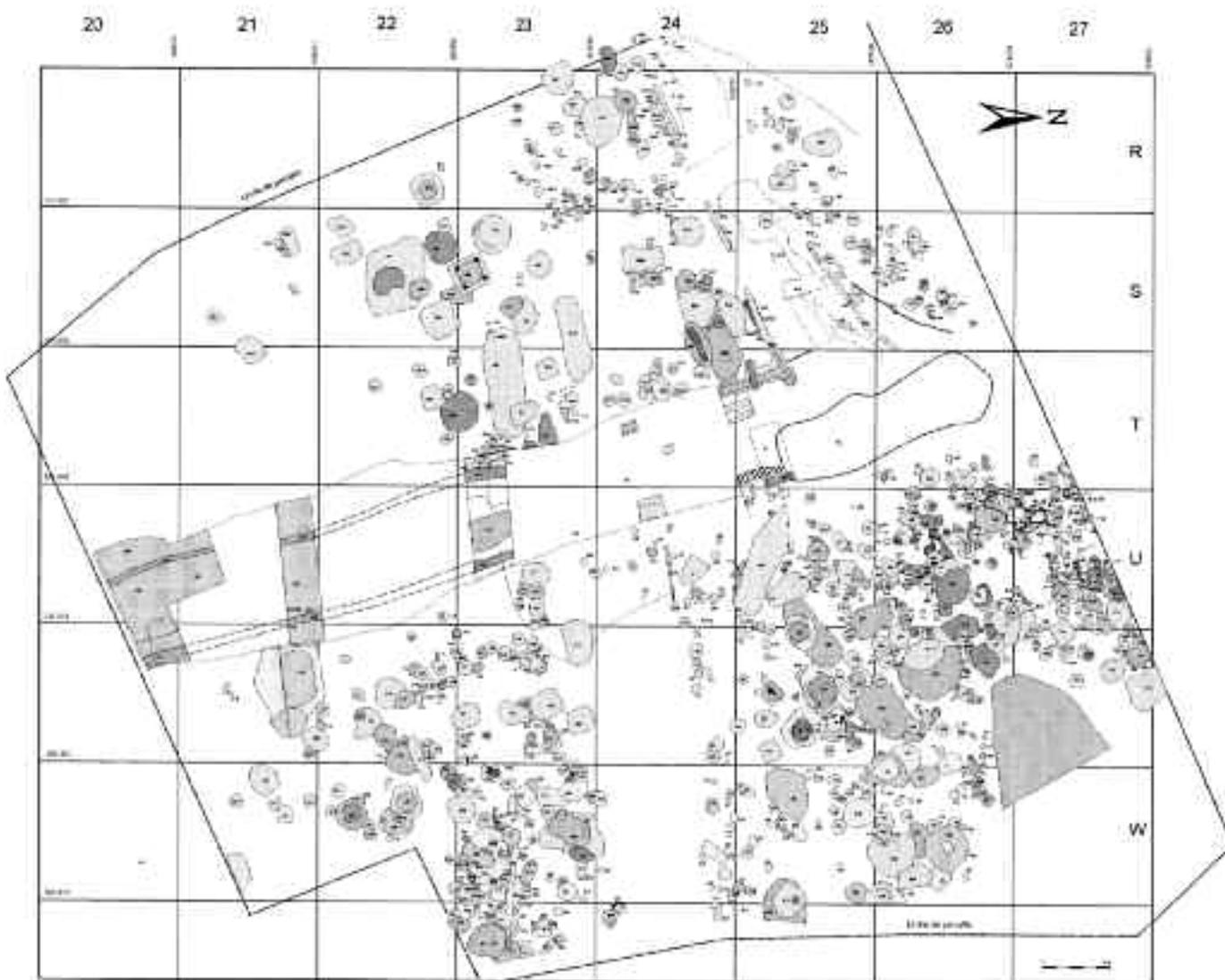
Au terme de 9 années de fouilles sur la partie sud de l'agglomération gauloise de Saint-Gence, il est possible de préciser la chronologie du site. Les découvertes antérieures permettent de situer approximativement l'origine de l'occupation gauloise de Saint-Gence vers la fin du III^e ou au tout début du II^e siècle av. J.-C. Toutefois, très peu de structures fouillées incluent de la céramique antérieure à la première moitié du II^e s. et seulement quelques fosses peuvent dater du troisième quart du II^e s. av. J.-C. Par la suite, des fosses, plus nombreuses, incluent des céramiques de la fin du II^e ou du début du I^{er} s. av. J.-C. Une activité importante caractérise cette période. Ensuite, quelques structures sont antérieures à la Conquête et précèdent la mise hors service de puits et de fosses. L'absence d'amphores Dressel 1 B hors

contexte augustéen ne peut qu'appuyer cette hypothèse d'un abandon du site, intervenu un peu avant la Conquête.

Toutefois une importante réoccupation du site, bien attestée, a pu débuter un peu avant l'époque augustéenne. Plusieurs puits, recoupant nombre de structures, sont creusés à cette période. De grandes fosses appartiennent à cette époque qui a également vu la construction de la voie. L'abandon de l'agglomération qui a pu débuter vers le milieu de la période augustéenne semble définitif au tout début de notre ère.

La fouille a également mis en évidence une occupation gallo-romaine, tout d'abord sous Tibère-Claude, en dehors du village gaulois, puis du II^e s. jusqu'au Bas-Empire (monnaies et céramique d'époque constantinienne dans un puits). Des trous de poteaux appartiennent à des structures probablement postérieures à l'époque romaine mais encore difficiles à dater.

Guy Lintz



Plan général de la fouille de la Gagnerie

SAINT-GENCE

école maternelle

Un projet de construction d'une nouvelle école maternelle au nord-ouest et à l'ouest de l'école actuelle est susceptible de détruire des vestiges localisés dans la partie nord de l'agglomération. D'après le cahier des charges du SRA, bien que la création d'un stade ait sans doute contribué à la disparition de certains aménagements, il est très probable que les structures en creux les plus profondes n'aient pas été altérées. Le diagnostic archéologique préconisé sur une surface de 900 m² correspondant à l'emprise du bâtiment de la future école, avait pour objectif d'évaluer la densité des structures, leur datation et leur intérêt scientifique.

Le potentiel archéologique et surtout protohistorique de la commune de Saint-Gence n'est plus à démontrer, en raison des découvertes ponctuelles du XIX^e siècle et de la recherche programmée menée par Guy Lintz (SRA Limousin) depuis 1997. La très grande majorité des vestiges se rapporte à La Tène et au début de l'époque gallo-romaine.

Le site le plus marquant est sans nul doute l'enceinte protohistorique du «Camp de César» situé sur le promontoire de la Motte-Chalard qui domine la rive gauche de la Glane, à 700 m à l'ouest du centre bourg actuel. L'enceinte, d'une surface de 2,36 ha, est marquée par un rempart au sud et sud-est, précédé d'un terrain marécageux. Le mobilier recueilli sur le site ainsi que celui prélevé lors d'un sondage dans le rempart en 1986 permettrait d'attribuer son fonctionnement à La Tène finale et à la période augustéenne.

Dans le bourg lui-même, d'abondants tessons d'amphores Dressel 1A et une anse d'amphore rhodienne estampillée ont été mis au jour. En 1967, sous un chemin du bourg, à peu de distance des deux opérations récentes du Pâtureau et du bourg, furent découvertes deux grandes fosses dont l'une renfermait, entre autre, trois amphores gréco-italiques de transition, complètes.

Il semble qu'au vu des découvertes anciennes et récentes, le bourg actuel de Saint-Gence recouvre la quasi-totalité d'une agglomération gauloise qui s'étend vers l'ouest en direction du «Camp de César».

Les découvertes de ces dernières années permettent de situer l'origine de l'occupation gauloise de Saint-Gence vers la fin du III^e siècle ou au tout début du II^e siècle avant notre ère.

Six phases ont été identifiées :

- phase 1 : II^e siècle avant notre ère : installation sur le site, creusement de structures renfermant des amphores gréco-italiques de transition et Dressel 1A ;
- phase 2 : fin du II^e siècle, tout début du I^{er} siècle avant notre ère ;
- phase 3 : début I^{er} siècle à 52 avant notre ère : abandon du site, comblement des puits. Absence des Dressel 1B ;

- phase 4 : époque augustéenne jusqu'au tournant de notre ère : changement d'orientation du parcellaire, creusement de nouveaux puits, mise en place d'une voie. Phase se terminant avec l'abandon de l'agglomération ;

- phase 5 : période gallo-romaine (II^e-IV^e siècle) : *tegulae* et un puits ;

- phase 6 : haut Moyen Age (VII-XII^e siècle) : silos, trous de poteaux.

L'hypothèse d'un déplacement de population vers le chef-lieu de cité, *Augustoritum*-Limoges, distant d'une quinzaine de kilomètres paraît se confirmer au vu des datations de la désaffectation du secteur au tournant de notre ère. En effet, l'occupation laténienne du site de Limoges semble limitée à quelques installations de type agricole caractérisées par quelques structures et du mobilier épars identifiés en divers points.

Le terrain concerné par le diagnostic archéologique consistait en un terrain de football en herbe dont la surface avait été horizontalisée. Ainsi le sol initial a-t-il été décaissé dans l'angle sud-est du terrain de sport, alors qu'il a été remblayé à l'ouest et au nord. Sur les 900 m² à sonder, six sondages ont été réalisés, correspondant à une surface sondée de près de 248 m² soit plus de 25 %. La topographie du terrain naturel a pu être visualisée au travers des tranchées réalisées. Un vallon encaissé orienté nord-sud se développait à l'époque gauloise dans ce secteur. Il a été entièrement comblé par la suite lors d'aménagements divers, anciens ou récents. Le versant oriental se trouvait sur l'emprise du projet ainsi que la partie la plus profonde. Le versant occidental se situait dans la parcelle voisine. La forme de ce vallon pourrait d'ailleurs avoir été conservée dans la forme de la parcelle B1 179 du cadastre ancien.

Au total, 29 structures ont été mises au jour, dont 11 trous de poteaux, 13 fosses, 4 fossés et un empierrement pouvant être interprété comme une fondation. Elles étaient surtout concentrées sur l'axe médian nord-sud de l'emprise. En effet, la partie orientale avait souffert du décaissement occasionné pour le terrain de football et la partie occidentale se trouvait en fond de vallon. Le substrat possédait un pendage marqué vers l'ouest. Quelques fosses à l'est pourraient être interprétées comme des empreintes de chablis.

En bordure de vallon à l'ouest, au niveau de la rupture de pente, un fossé a été observé dans les sondages 2, 3 et 4. Ces différents tronçons de fossés, larges de 0,50 à 0,80 m, possédaient sensiblement la même orientation. Ils étaient scellés par un niveau d'arène rapportée qui portait ponctuellement des traces de rubéfaction en surface et des tessons d'amphores à plat. Cet apport d'arène pourrait provenir du creusement de la palissade située en contre-haut, mais rien ne permet en l'état actuel des observations, de l'affirmer...

Quelle est la fonction de ces fossés ? Leurs parois bien régulières pourraient laisser imaginer la présence d'une palissade installée en limite du fond humide. Ces fossés recréent en fait le substrat granitique au niveau de sa rupture de pente, juste avant qu'il ne redevienne horizontal en fond de vallon, à près de 2,70 m de profondeur. En ce qui concerne le mobilier, ces creusements ont livré des tessons de céramique grossière, de *terra nigra* et d'amphore.

Un autre fossé a été recoupé par les sondages 3 et 4 et dégagé longitudinalement dans le sondage 6, sur 22 m de long. Ce fossé était particulièrement bien taillé dans le substrat granitique. Seuls deux petits tronçons ont été fouillés, à son extrémité nord et au niveau du sondage 4 où il est apparu à 0,80 m de profondeur. Sa largeur était de 0,27 m et sa profondeur atteignait 0,78 m. Ses parois étaient très verticales et son fond bien plat. A son extrémité nord, il était un peu moins régulier. Il est apparu à 1,40 m sous le sol actuel, sa largeur atteignait 0,45 m et sa profondeur seulement 0,40 m. Il conservait néanmoins des parois relativement verticales et un fond plat. La morphologie de cette structure l'apparente avec certitude à un fossé dédié à recevoir une palissade. La base de cette dernière était ancrée dans la tranchée et calée latéralement par une partie de la terre extraite. A l'extrémité nord, son remplissage était mêlé d'arène, tandis qu'au sud du sondage 4, il devenait beaucoup plus charbonneux. Malheureusement, le fossé n'a pas pu être évalué plus avant dans cette zone qui semblait plus riche en mobilier.

Le fossé était recoupé par la fosse St 4-1, de forme grossièrement circulaire (diam. 1,25 m), qui n'était profonde que de 0,25 m. Son remplissage sablo-limoneux brun clair a livré un mobilier relativement abondant. On notera des nodules de torchis cuit, des tessons d'amphore, de gobelet en *terra nigra* de Saintonge, de vase bobine en *terra nigra* Santrot 175 et d'*olla* Santrot 221. Tout ce mobilier place donc cette fosse entre -40 et le tournant de notre ère.

Plus au nord, le fossé semble posséder deux diverticules se dirigeant vers l'ouest. Il est possible cependant qu'il s'agisse de fosses indépendantes perturbées par le fossé ou bien le recoupant, dont le remplissage n'a pu être distingué. Le fossé a livré des tessons d'amphore, de vase bobine Santrot 175/Menez 75 en *terra nigra*, de céramique commune, grossière et fine et de gobelet en céramique engobée rouge qui pourraient appartenir aux deux dernières décennies avant notre ère.

A son extrémité septentrionale, le fossé précédent a indubitablement fonctionné avec un trou de poteau contre lequel il s'interrompait. Ce trou de poteau pos-

édait un diamètre de 0,28 m et une profondeur de 0,43 m. On peut imaginer que les quatre trous de poteaux découverts au nord, dont la relation avec la palissade ne fait aucun doute et dont l'entraxe égale environ 1 m, ont pu recevoir la base d'un aménagement, d'une porte s'ouvrant dans la palissade. Cette hypothèse est cependant remise en question par le fait que le fossé n'a pas été retrouvé au-delà vers le nord.

D'autres structures s'apparentant à des petites fosses ou à des trous de poteaux ont été observées. Elles présentaient la caractéristique d'être conservées, sur une profondeur de moins de 0,10 m dans le substrat granitique. L'une d'entre elles a livré une anse d'amphore Dressel 1A et un tesson de céramique commune, une autre quelques tessons de jatte en céramique grossière, de pot en céramique commune et d'amphore. D'une dernière enfin, ont été extraits des tessons de panse d'amphore, de céramique commune ou fine, ainsi qu'un fond de gobelet de type Beuvray et un fond de céramique *terra nigra*. Ce mobilier peut être daté des deux dernières décennies avant notre ère.

En résumé, le diagnostic mené sur cette parcelle AI 83b de Saint-Gence a permis de mettre au jour deux éléments importants à prendre en compte pour comprendre la topographie urbaine. Il s'agit tout d'abord du vallon orienté nord-sud qu'il a fallu dès l'origine intégrer dans le parcellaire. Cette zone était en effet difficilement aménageable.

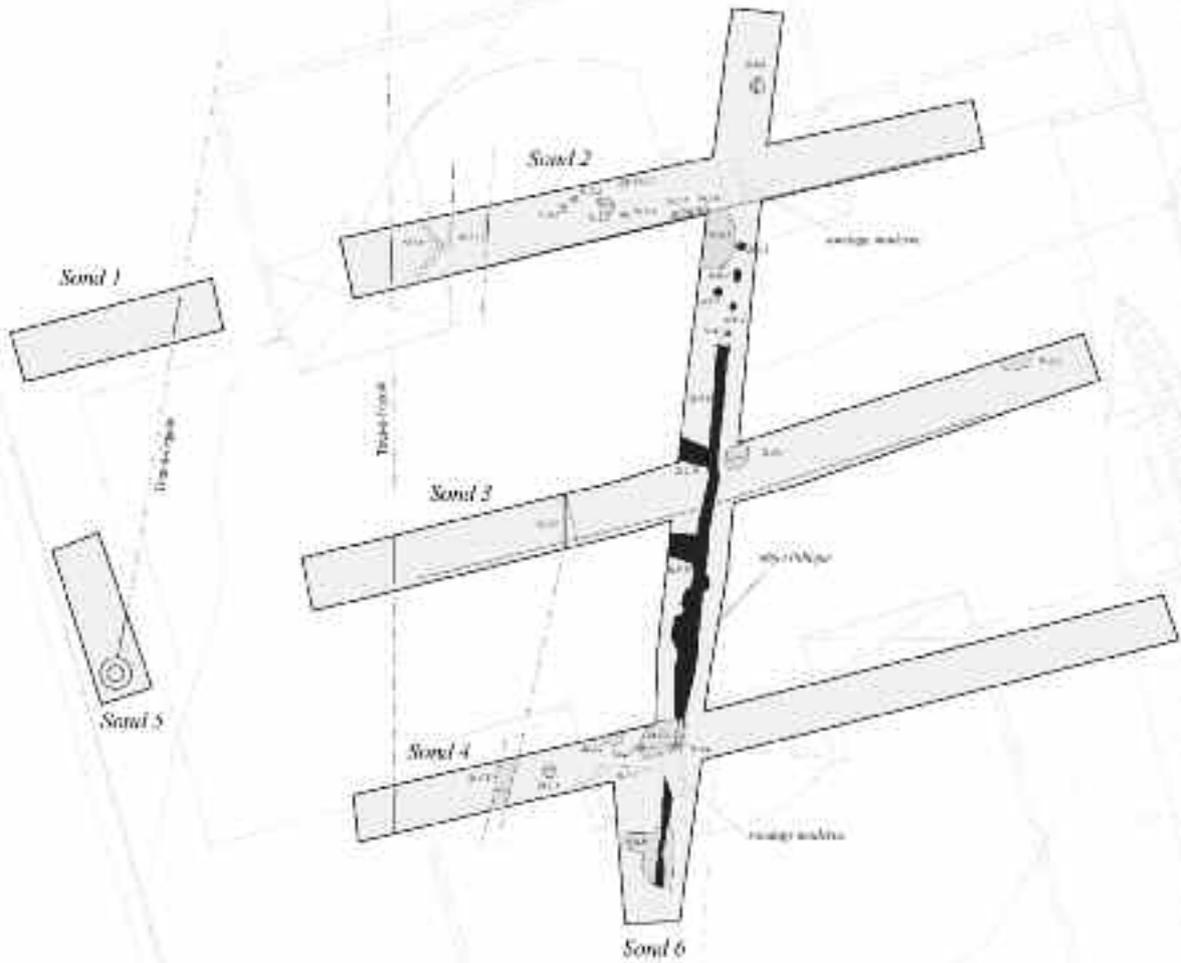
Le second élément important consiste en une palissade, très bien aménagée dans le substrat, qui longe ce vallon et est parallèle à des fossés qui pourraient être plus anciens. La question principale concerne la raison d'être de cette délimitation. Que cernait-elle ? Une propriété se développant à l'est ou bien le vallon lui-même ? Elle aurait eu dans ce cas pour fonction de protéger cette zone non urbanisée. On peut alors se demander si cette palissade ne représenterait pas la limite de la ville elle-même. La présence du vallon a pu contraindre à faire remonter vers le sud la palissade cernant la bourgade pour contourner la tête du vallon naturel. L'emplacement de cette limite pourrait être conservé sur les plans cadastraux ancien et actuel (mur primitif de l'école avant la mise en place du terrain de sport). Toutes ces hypothèses mériteraient d'être vérifiées par la réalisation d'une fouille extensive.

Christophe Maniquet

Commune : ST-GENEPI	LIEUBOURG
Localisation des structures	
Échelle graphique : 1/10000 (1 cm = 100 m)	



83



81

- mur
- réseau contemporain
- structure archéologique
- structure archéologique parallèle





Vue du sud de la minière (cliché B. Cauuet)

Les recherches dans les monts de Blond ont été poursuivies par une opération de sondage sur un site inédit. Le site du Repaire se situe à 270 m d'altitude sur la façade orientale des Monts de Blond, dans un bois mixte de châtaigniers et résineux. Il est situé à un kilomètre environ du site connu, depuis le XIX^e siècle, de la *Fosse Profonde*. Il a été découvert en 2003 lors de prospections thématiques. C'est un ensemble de minières en roche exploitée à ciel ouvert. Il se compose de sept fosses, quatre de taille petite à moyenne s'alignant suivant un même axe est-ouest, et trois grandes fosses orientées nord-sud. La fosse choisie pour ce premier sondage, F3, appartient aux excavations moyennes. Elle est très proche de la route, facilement accessible par la pelle mécanique. Elle était également peu boisée ce qui a facilité le nettoyage. La stratégie a été d'ouvrir une fenêtre sur la moitié d'une fosse. Le but est d'une part atteindre les couches archéologiques contemporaines de l'exploitation reposant sur la roche encaissante, et d'autre part de comprendre l'organisation des haldes recouvrant et scellant les premières exploitations du site. Ces méthodes de fouilles ont été mises en place par B. Cauuet (Cauuet 1999).

Le premier objectif de la fouille était de retrouver le relief de la fosse en fin d'exploitation. Le deuxième objectif était de mettre en évidence des filons résiduels de quartz pour échantillonner et caractériser le minerai exploité. Enfin, le dernier objectif était de mettre au jour du mobilier archéologique dans les couches de comblement pour dater l'activité minière et son comblement. La première étape fut un décapage à la pelle-mécanique suivant un axe Nord-Sud sur une bande de 4 à 5 m, et de 18 m de longueur qui permettait de décaisser une partie du remplissage de la fosse et les haldes sur les parties nord et sud. Le décapage opéré a permis de mettre en évidence la roche encaissante, et de faire deux coupes stratigraphiques orientées Nord-Sud sur les flancs Est et Ouest de l'excavation. La fouille s'est poursuivie et terminée en fouille manuelle. Le fond de l'excavation a pu être mis au jour et révéler le profil de l'exploitation minière.

La minière, avant les fouilles, se présentait sous la forme d'une fosse de 15 m de longueur, de 10 m de largeur et d'une profondeur de 1,5 m. Elle est orientée N°270. Ses haldes étaient assez peu marquées. Un petit dépotoir moderne était visible en surface au centre-nord. Elle est alignée avec les autres fosses de taille moyenne. Après la fouille, le profil réel de la fosse est apparu. On observe, tout d'abord la roche encaissante, le granite, et les négatifs de l'exploitation minière révélant les miroirs de faille, partie du plan de faille exposée à l'air et polie par les glissements. Ces failles ont été comblées ou non par des filons de quartz minéralisé. La pente côté Sud est assez douce, tandis qu'au Nord, elle est abrupte. La profondeur maximum de la fosse est de 3 m.

Le sondage est découpé en trois zones distinctes (plan général) : la zone nord qui représente le bord nord de la fosse. La zone centre décrit l'excavation due à l'exploitation minière. La zone sud montre le rebord sud de la fosse. La zone nord se compose de deux parties, la première localisée à l'est, comprenant la majeure partie sondée permet de voir la roche non retaillée présentant de nombreuses petites failles. La seconde partie à l'ouest montre un aplanissement, la roche a été retaillée à plat, mais il n'y a pas de vestige de structures particulières. La zone centre, assez complexe, est la zone d'extraction du minerai. Il n'y a pas de trace d'outils ou d'abattage au feu sur les parois. Le négatif de l'exploitation minière laisse apparaître les miroirs de faille. L'enlèvement de la roche s'est fait en utilisant les plans de fracturation du substrat. Les fracturations perpendiculaires ont créé un damier dans le substrat. Sur le flanc nord de l'excavation, on suit plusieurs miroirs de faille. L'extraction des filons de quartz s'est faite par caisson d'exploitation suivant les failles (voir plan). Au fond de l'excavation, on ne distingue que le granite encaissant et deux petits caissons d'exploitation. Dans la partie centre-

ouest, on observe sur le rebord nord de la fosse, un aménagement particulier, plusieurs marches taillées dans la roche qui permettraient probablement d'accéder et de sortir du fond du chantier. La zone sud partiellement arasée par la pelle mécanique permet de voir un aplanissement, la roche a été taillée à plat. Une seule structure creusée en forme de canal traverse le sondage d'est en ouest. Deux petits filons sont encore visibles dans cette zone. Des prélèvements ont été effectués pour être analysés. Sur le bord sud de la fosse, les haldes étaient étalées.

L'apparente contradiction observée entre les résultats des analyses effectuées sur du quartz minéralisé, provenant des haldes, qui indiquent un minerai Au/Ag et sur les concentrés obtenus à la batée qui présentent une forte concentration en étain est en fait une situation tout à fait normale. Il existe des gisements hydrothermaux d'or et d'argent avec une participation importante de la cassitérite, le principal minéral porteur de l'étain. Si on considère qu'entre ces deux types d'échantillons il existe une liaison génétique, nous pouvons affirmer que dans la fosse fouillée, les mineurs anciens ont pu récupérer les métaux précieux contenus dans le corps de quartz minéralisé, dont le plus important d'après les résultats d'analyses est l'or. Cependant, il n'est pas exclu que des filons de quartz à dominante cassitérite plutôt qu'à or/électrum aient été présents dans les autres secteurs du site, justifiant la présence de la cassitérite dans les sols avoisinant la minière et une exploitation à ciel ouvert pour étain. La suite des fouilles devrait permettre de vérifier cette hypothèse.

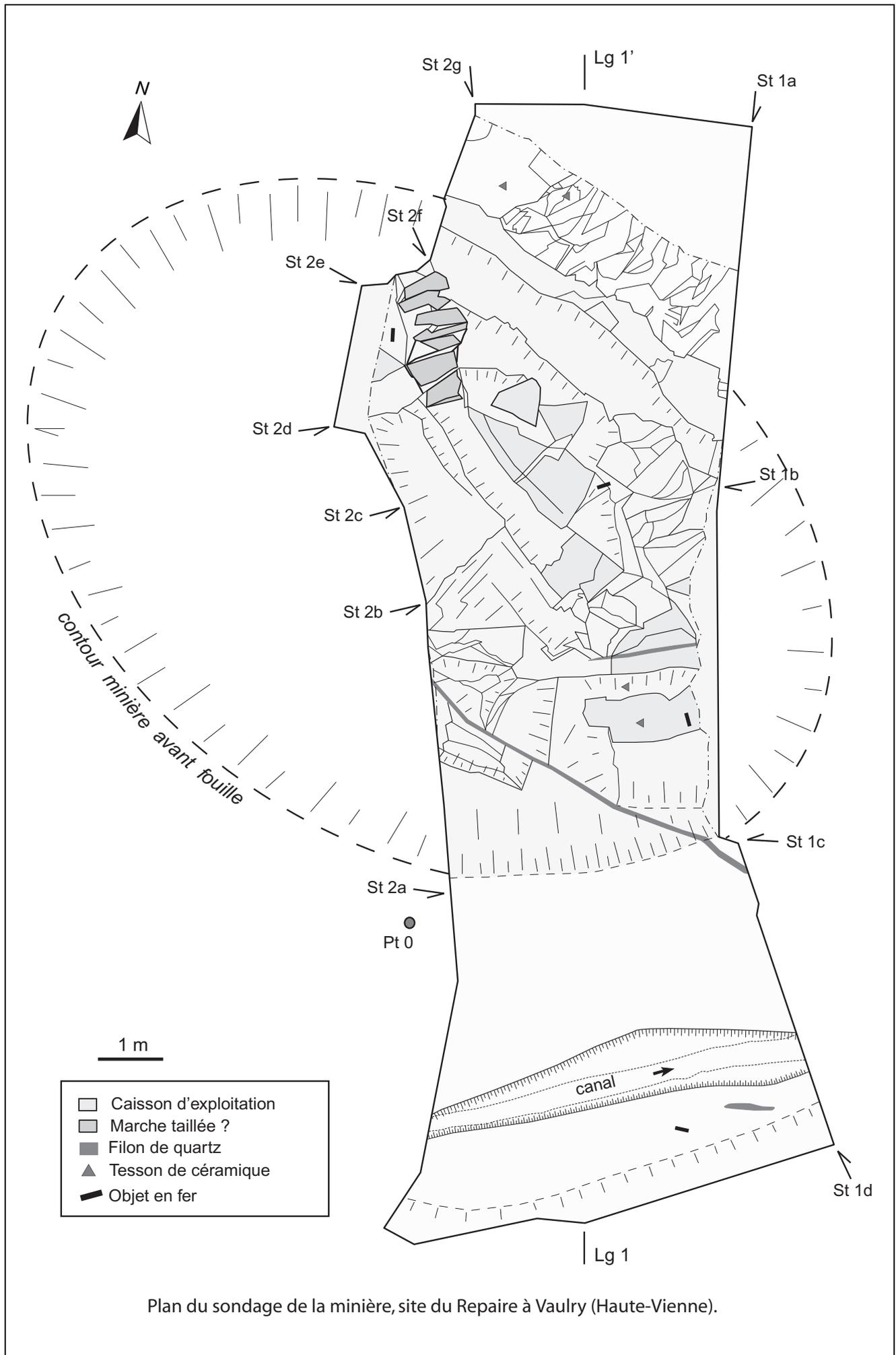
Le mobilier exhumé se compose de tessons de céramique et d'objets en fer. Les fragments de céramiques ont été découverts au fond de l'excavation et sur les rebords au contact du granite encaissant. Ils ne comportent ni décor ni bord, ce qui rend assez difficile toute assignation chronologique précise. Deux analyses par thermoluminescence ont été effectuées sur les deux tessons exhumés au fond de la fosse. Les résultats situent chronologiquement les céramiques

entre le X^e et le XIV^e siècle. Les objets en fer ont été radiographiés. Un seul renfermait encore du métal sain. Il s'agit d'un demi fer d'équidé découvert dans la dernière phase du comblement de la minière. Par ailleurs, deux échantillons de charbon de bois ont été prélevés pour des analyses au C14 par le laboratoire Archéolabs. Le premier échantillon provient du même endroit que le fragment du fer à cheval, dans la dernière phase du comblement de la fosse. Il est daté entre la fin du XIII^e et le début du XV^e siècle (1299 cal AD – 1418 cal AD). L'autre échantillon vient de la zone Sud, il est presque contemporain de la datation précédente, fin du XIII^e et le début du XV^e siècle (1277 cal AD – 1402 cal AD).

On connaît peu de mines médiévales en Limousin. D'un point de vue technique, l'exploitation de cette fosse montre plusieurs points communs avec les aurières gauloises de cette région. Tout d'abord, le type d'extraction par caisson ressemble à des petites exploitations connues de Cros Gallet-Nord. D'autre part, la taille modeste de cette fosse peut également faire penser à des tranchées de prospection minière, comme la fosse F4 des aurières de Cros Gallet-Nord (Cauuet 2004).

Les perspectives de recherches sont tout d'abord la poursuite des fouilles de cet ensemble de minières. Il sera intéressant de terminer la fouille de la fosse sondée et de cerner les limites entre les fosses. Il serait nécessaire de faire un sondage sur une des grandes fosses, pour savoir si toutes les minières de ce site sont contemporaines. Par ailleurs, la poursuite de la fouille devra permettre d'affiner les connaissances en ce qui concerne l'origine de la substance extraite. Ensuite, il conviendra de retrouver les aires de traitement du minerai, c'est-à-dire les lieux de concassage et de broyage du minerai. Il serait aussi important de découvrir l'atelier de métallurgie primaire atenant à l'exploitation minière. Enfin, des données relatives à la vie quotidienne des mineurs sont également à mettre en évidence.

Mélanie Mairecolas



COMPREIGNAC

Prospection diachronique

Les recherches effectuées par nos prédécesseurs, sur le territoire de Compreignac, ont révélé l'existence de sites illustrant une occupation du sol débutant à la période préhistorique.

La prospection de cette année s'est principalement orientée vers la révision des fiches d'entité archéologique et la réalisation d'un état des lieux de nos connaissances à l'échelle du territoire communal.

Les investigations de terrain ont permis de vérifier la présence de vestiges en surface, comme les restes des tours du château du Mazet dans le bourg de Compreignac, à Montégut un bassin maçonné et la chapelle du prieuré de Montégut-le-Noir ou l'autel de la chapelle Saint-Roch au village de la Roche. De plus, la découverte d'une canalisation maçonnée à Angelard et d'une cavité souterraine à Montégut ont enrichi les données inédites relatives à cette commune. En contrepartie, par défaut de coordonnées et de localisations précises et malgré de nombreuses enquêtes orales, les recherches sur le terrain n'ont pas permis de détecter d'éventuels

indices de sol sur plusieurs sites déjà répertoriés mais non situés précisément (prieuré d'Angelard ou habitat gallo-romain à Vielleville).

La présente prospection a également permis de réaliser plusieurs fiches de sites relatives à une prospection thématique que nous avons engagée à titre personnel, consacrée aux cavités souterraines aménagées de la commune. Ces recherches ont permis d'en identifier quatre nouvelles. La similitude de leurs configurations (entrée à flanc de colline donnant directement sur une salle/galerie unique, dimensions) amène à penser que leurs destinations sont proches. Elles se développent aux villages de Pény, au Mas-la-Roche et à Vielleville. Une enquête plus approfondie de ce type de structure souterraine, différant des habituels souterrains ruraux médiévaux, est envisagée dans le cadre de la prospection 2008 qui portera également sur un travail de relevé ainsi que la poursuite des recherches diachroniques débutées cette année.

Sylvain Louvet

DOURNAZAC

Prospection diachronique

L'année 2007 a été peu fructueuse sur le terrain, mais un certain nombre de personnes ressources a été localisé. L'une des difficultés reste cependant l'acquisition de très nombreuses propriétés foncières (bâti et non bâti) par des ressortissants britanniques ou néerlandais. Ce phénomène fait se tarir la mémoire collective très rapidement.

Il ressort de cette campagne que Dournazac, comme sa voisine Champagnac, est maillée par de nombreux souterrains. Il semble cependant que leur importance en longueur creusée et en volume de salles souterraines soit plus imposant qu'à Champagnac.

Le lieu-dit "le Camp Romain" se trouve maintenant à proximité immédiate d'un chemin de randonnée, ce qui le rend vulnérable.

Le hameau de Latterie n'a pas encore livré la position de la "maison du juge" mais celle-ci est attestée par la mémoire collective des derniers "anciens" du hameau.

Une chapelle, difficile à dater, qui pourrait être édiflée au dessus d'une sorte de crypte à usage de sépulture a été localisée en bordure de la commune de Dournazac, mais sur la commune de Châlus. Elle se situe à proximité de la route de la Rougerie à Plagne.

La campagne 2008 sera consacrée à visiter les personnes pouvant aider à la compréhension des sites identifiés à Dournazac ainsi qu'à la localisation de ceux restés sans réponses.

Colette Puyhardy

CANTONS D'AIXE-SUR-VIENNE, ISLE, LIMOGES-PANAZOL, MAGNAC-BOURG, SAINT-HILAIRE-BONNEVAL, SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT

Prospection diachronique

Cette prospection diachronique sur les pierres tombales médiévales et modernes (XI^e-XVII^e siècle) vient poursuivre un inventaire débuté en 2005, pour les cantons limitrophes de Châlus, Nexon et Saint-Yriex-la-Perche, dans le cadre d'un mémoire de master d'archéologie. La problématique, dans un premier temps centrée sur la mise en place d'une méthodologie spécifique ainsi que sur la définition d'axes de recherche, a pu lors du master 2 être étendue pour intégrer l'analyse des phénomènes de répartition spatiale. Il s'agissait en effet tout d'abord de répertorier aussi exhaustivement que possible ce type de signalisation de sépulture, là où la bibliographie, régionale comme nationale, ne laissait percevoir qu'un faible nombre de monuments funéraires exceptionnels, pour proposer une étude générale. Le projet, initié et soutenu par le SRA Limousin, a en outre bénéficié de la participation de l'association ArchéA pour les prospections de terrain. Celles-ci ont permis d'inventorier plus de 330 pierres tombales médiévales et modernes (XI^e-XVII^e siècle) sur 54 communes (fig. 1).

Le périmètre du corpus a été défini arbitrairement au sud de la Haute-Vienne, privilégiant en cela l'unité géologique au détriment de limites historiques en raison des mouvances mêmes du cadre politique au cours des sept siècles que couvrent le sujet. Afin de permettre la couverture d'un vaste territoire, ce sont principalement les édifices cultuels ainsi que les cimetières actuels qui ont été prospectés. Chaque pierre tombale a été documentée par une fiche descriptive qui lui est propre, certaines ont pu être relevées, toutes ont été photographiées. L'utilisation, en intérieur, d'un éclairage rasant créé par l'emploi de projecteurs a en outre permis de rendre lisible les décors à demi effacés par l'érosion, autorisant ainsi le dessin directement sur ordinateur de nombreuses dalles funéraires d'après des clichés redressés. L'exploitation de ces informations de terrain a été assurée par le biais d'une base de données, outil rendu indispensable par la quantité des pierres tombales inventoriées. La plupart de ces monuments funéraires sont anépigraphiques et les gisants restent rares. En effet l'iconographie funéraire limousine est dominée par la figuration de la croix, généralement représentée pattée, fleurdéliée ou trilobée. L'utilisation de motifs très semblables durant plusieurs siècles ainsi que la quasi absence d'inscriptions font de la datation un épineux problème. Plusieurs pistes de recherche, au premier rang desquelles l'archéologie, ont été explorées pour résoudre cette interrogation majeure ; cependant les découvertes de

pierres tombales en contexte non perturbé sont très rares et les sources de comparaisons iconographiques (numismatique, Œuvre de Limoges, vitraux, fresques, croix monumentales...) sont peu satisfaisantes. Quant aux documents d'archives, ils n'apportent aucun secours en matière de datation. La réalisation d'une typo-chronologie de ces monuments funéraires s'avère donc aussi indispensable que délicate. Une typologie des pierres tombales en bâtière du corpus été proposée et des tables rassemblant, de proche en proche, les croix sculptées sur les dalles funéraires (table synthétique : fig. 2) ont été établies.

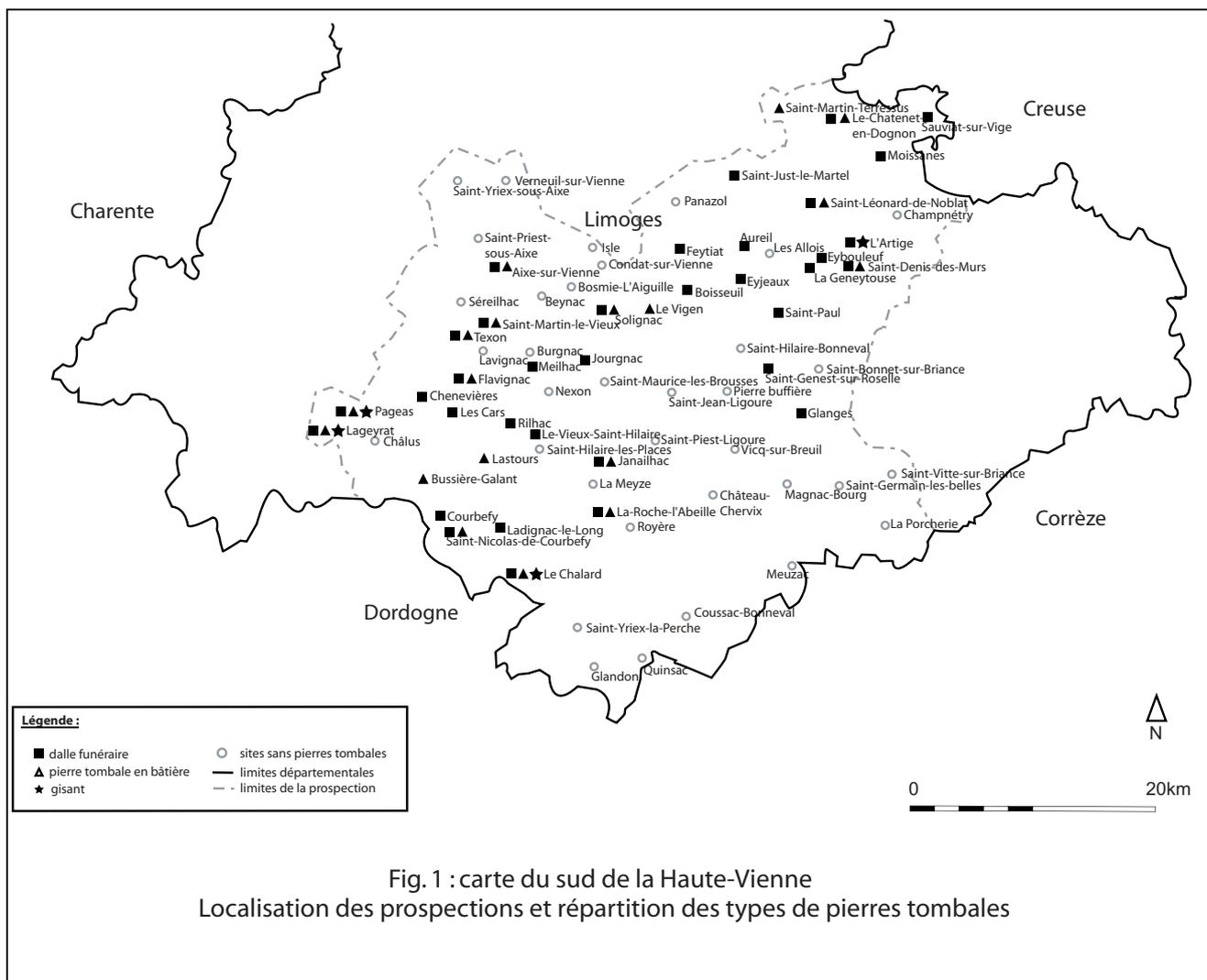
Au-delà des questions de chronologie, une telle entreprise de prospections soulève de nombreuses questions sur la représentativité des vestiges visibles. Quels sont les biais de conservation ? Quelle estimation donner du nombre et des types de pierres tombales initiales ? La répartition spatiale à l'échelle du corpus montre qu'en dépit de fortes disparités entre les communes, on perçoit les principaux traits. De manière générale, il semble que les pierres tombales se diffusent d'abord dans les milieux monastiques et dans quelques foyers urbains. Ce premier essaimage, qui débute dès le XI^e mais ne se densifie qu'au XIII^e, voire au XIV^e siècle, réserve ce type de monument funéraire aux élites. Durant l'époque moderne en revanche, artisans et prêtres s'emparent de ce moyen d'affirmation sociale : des objets évoquant des professions (semelle pour les fabricants de chaussures, outils de découpe pour les bouchers, marteau et tenailles du forgeron, navette du tisserand...) et des éléments symbolisant des prêtres (calice, patène, manipule...) sont sculptés de part et d'autre des grandes croix habituelles. A ces éléments d'identification on ajoute souvent la représentation du bourdon et de la panetière, emblèmes du pèlerinage, sans qu'il soit nécessairement fait référence à Saint-Jacques-de-Compostelle. Tout au long du Moyen Âge et de l'époque moderne, la croix s'affirme comme la principale représentation dans l'iconographie funéraire, or cette figuration s'avère beaucoup plus signifiante que celle de simple emblème du christianisme. En effet, symbole efficient du Christ, la représentation de la croix protège les défunts de la prédation redoutée des démons. Elle évoque également le sacrifice du Rédempteur et sollicite vraisemblablement sa clémence lors du jugement dernier.

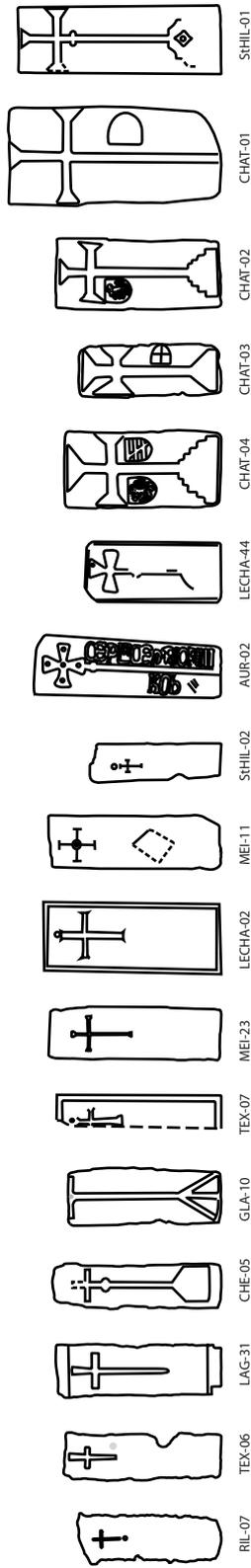
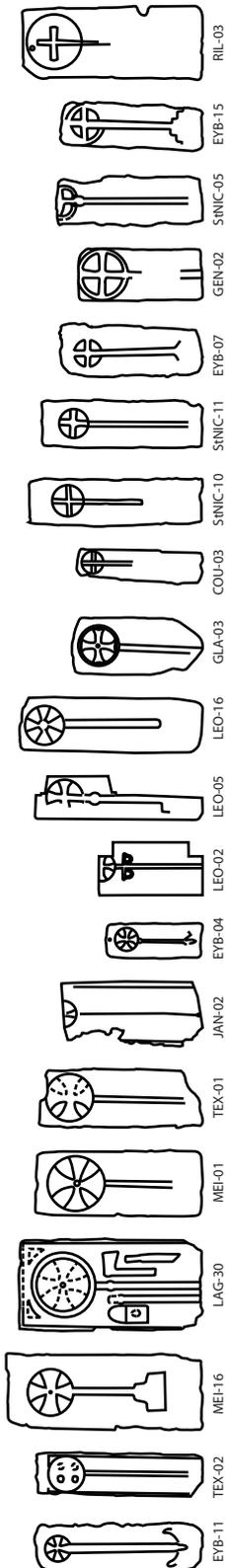
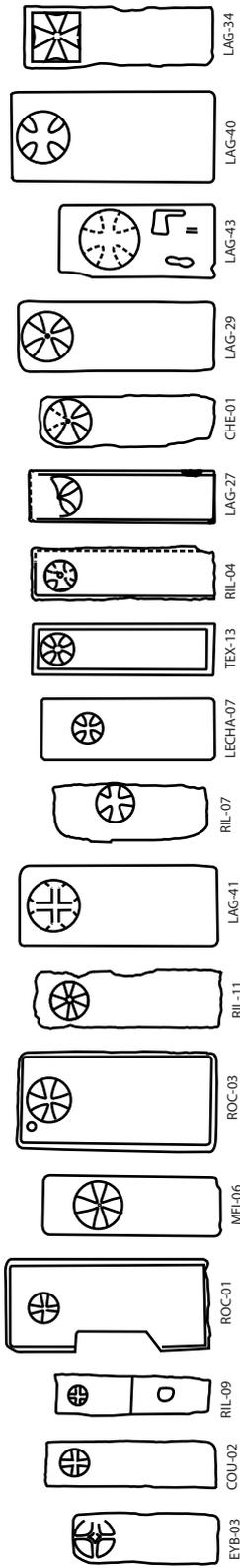
Reflet de la société et de la spiritualité des époques auxquelles elles ont été produites, les pierres tombales médiévales et modernes limousines constituent

un sujet d'étude parfois âpre, mais elles se révèlent être un prisme d'analyse fort intéressant. Leur inventaire est urgent car elles disparaissent, notamment dans les cimetières où elles ont été remployées jusqu'au milieu du XX^e siècle, et les motifs sculptés de celles qui subsistent s'érodent au point de devenir illisibles. La poursuite des prospections s'impose également pour permettre l'approfondissement de leur compréhension : tenter d'expliquer un ou quelques monuments funéraires reste une entreprise quasi vouée à l'échec, tandis qu'un changement d'échelle permet par l'analyse sérielle et spatiale de

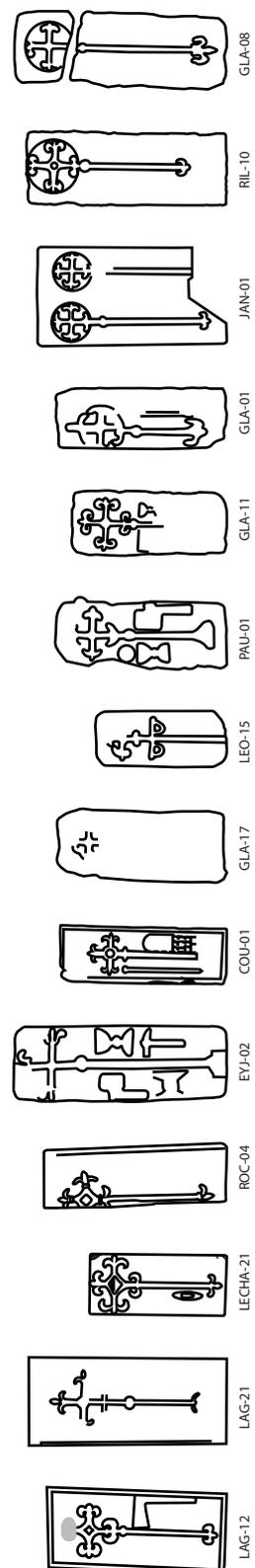
distinguer le particularisme local des constantes régionales, de débusquer l'influence des contingences politiques ou sociales, d'aborder les aspects de la production... Une thèse de doctorat est envisagée sur ce sujet, elle devrait prendre pour cadre le diocèse de Limoges, c'est-à-dire approximativement la région Limousin actuelle. Il s'agirait alors d'un type d'étude systématique inédit en France qui, d'après les estimations que l'on peut faire, rendrait possible un raisonnement sur un corpus d'environ 4 450 pierres tombales, si ce n'est plus.

Manon Durier





Croix latines et pattées



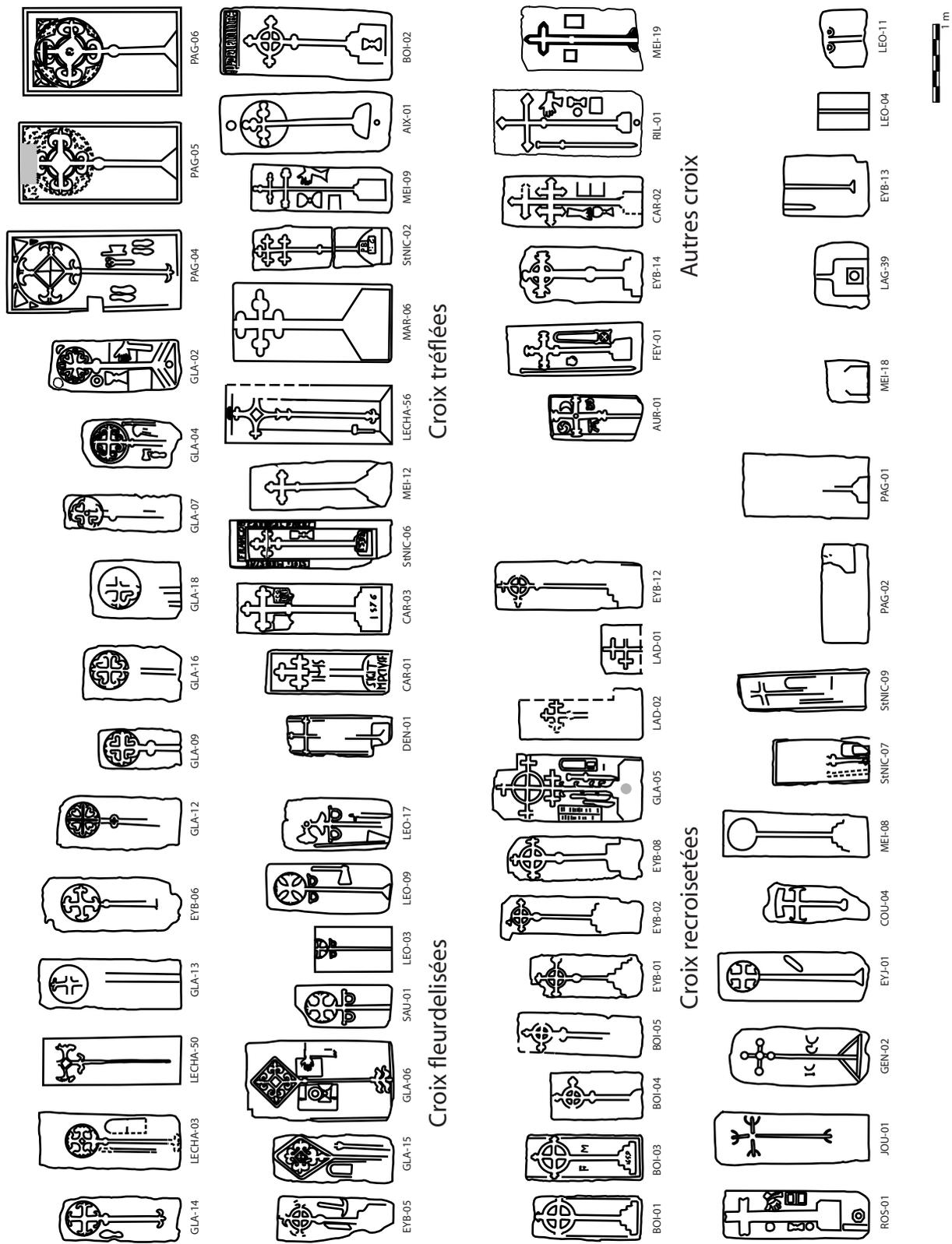


Fig.2 : table générale des dalles funéraires figurant une croix